

149 M€

Montant de l'aide de l'Etat à l'usine de production d'hydrogène de Lhyfe à Gonfreville-l'Orcher, à côté du Havre.

2

espaces de coworking sont proposés par la communauté de communes Ternois Com (Pas-de-Calais).

6 ha

Superficie du site Lepoutre à Tourcoing sur lequel la MEL lancera en avril un AMI pour de l'activité économique.

Nord

AISNE • CALVADOS • EURE • MANCHE • NORD • OISE • ORNE • PAS-DE-CALAIS • SEINE-MARITIME • SOMME

Responsable régionale : **Emmanuelle Lesquel** • 253, rue Pierre-Légrand, 59000 Lille

Tél. : 06.64.45.08.98 • emmanuelle.lesquel@lemoniteur.fr

Pas-de-Calais

Dix ans de balades en sol mineur pour une centralité

Du haut du plus haut terril d'Europe, à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), le paysage aux tonalités vertes étonne. D'ici, on observe la mutation de tout un territoire opéré grâce à la Chaîne des parcs. Né il y a une décennie, ce projet totalise 4 200 ha d'espaces paysagers reliés par 420 km de voies vertes au centre de trois agglomérations - Lens-Liévin (Call), Hénin-Carvin (CAHC) et Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (CABBALR) - au cœur de l'ex-bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

Chargé de concevoir une nouvelle centralité sur ce territoire de 643 000 habitants à l'occasion de l'arrivée du musée du Louvre à Lens en 2012, le paysagiste Michel Desvigne s'appuie alors sur un ensemble

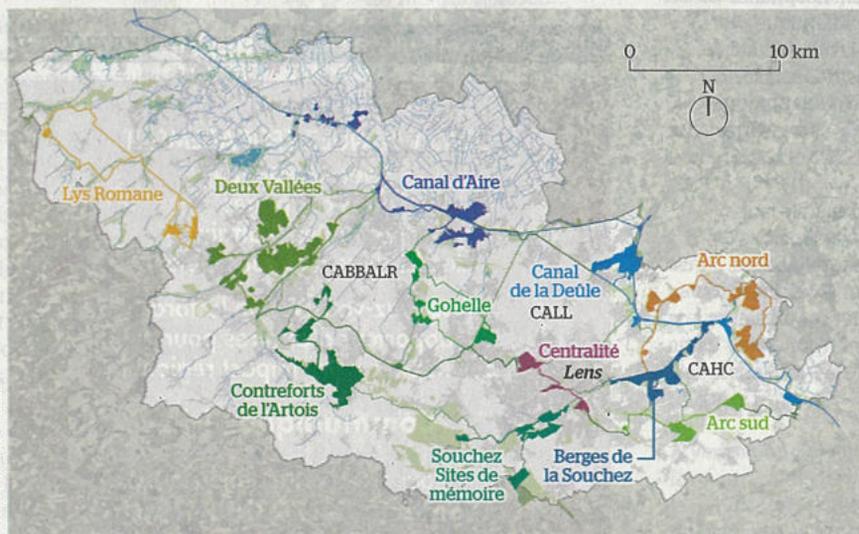
de 11 parcs existants. « La centralité ne s'incarne pas forcément par la place de l'église ou de la mairie. Nous avons imaginé ici une structure tramée à partir des parcs autour de laquelle la métropole pourrait se développer », se souvient le paysagiste.

Gouvernance à renforcer. « L'accueil n'a pas toujours été évident », se remémore-t-il à mots feutrés. Un constat partagé par Emmanuelle Cosse, alors ministre du Logement. Convaincue que cette Chaîne des parcs a été prépondérante dans l'élaboration de l'engagement du renouveau du bassin minier, elle se rappelle des sourires en coin de ses interlocuteurs parisiens à l'époque. Dix ans après, 60 % des travaux de la première programmation

sont réalisés. La suite est engagée mais déjà de nouveaux défis se posent aux parties prenantes. D'abord l'appropriation par les habitants. S'ils sont de fervents usagers de ces espaces verts, ils n'ont pas forcément conscience de l'ensemble qu'ils forment et de leur rôle de centralité. Une réflexion sur l'amélioration de la signalétique est ainsi en cours. La poursuite de ce grand projet nécessite en outre l'union des acteurs qui passera par un renforcement de la gouvernance.

De là découlent plusieurs enjeux. « Pour entretenir ces espaces verts, nous avons dû mettre en place un plan de gestion forestière. Il faudrait aujourd'hui l'étendre et que nous soyons accompagnés pour cela », plaide Christophe Pilch, président de l'agglomération Hénin-Carvin et pilote du projet Chaîne des parcs au sein du pôle métropolitain de l'Artois (PMA) qui porte aujourd'hui la démarche. Ce syndicat mixte, compétent en matière d'aménagement du territoire, œuvre pour le compte des 150 communes membres.

Colonne vertébrale. Or, difficile parfois de maintenir une cohésion d'ensemble avec autant d'interlocuteurs. « La gestion de ces grands espaces, encore trop souvent appréhendée de manière morcelée et à l'échelle communale, reste un sujet à traiter », admet Elodie Sénéchal, directrice adjointe du PMA. Le renforcement du rôle de la Chaîne des parcs doit donc s'accroître pour la prochaine décennie afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle de colonne vertébrale autour de laquelle se structure la mutation vers un avenir vert. ● Julie Dumez



La Chaîne des parcs se compose de 11 parcs qui totalisent 4 200 ha d'espaces verts reliés par 420 km de voies vertes au cœur de trois communautés de communes.